



CAHIER DES CHARGES POUR LES DONS DES PROFESSIONNELS

www.lavapeducoeur.fr

A savoir que nous privilégions le matériel des **PRIMO accédants** à la vape dans un but de sevrage tabagique en partenariat avec des structures médicales ou médico-sociales. Nous tenons donc à préciser les dons que nous acceptons dans cet objectif.

Nos actions se déroulent principalement en partenariat avec des structures ou services liés aux addictions, nous préférons de ce fait éviter autant que possible les saveurs type boissons alcoolisées (pastis, pina colada, mojito...) .

Nous ne prenons pas :

- Les matériels BOTTOM FEEDER, TFV12 et consorts sont carrément inadaptés pour nos besoins d'aide au sevrage tabagique avec des liquides dosés de 12 à 18 mg.
- Les e-liquides de 0mg à 6mg ne sont plus pris.
- Les flacons ouverts
- Les DLUO de plus d'un an
- Les arômes concentrés pour le DIY

Tout envoi non-correct ne sera pas défiscalisé.

Pour les envois voici ce qu'il faudra nous fournir impérativement :

- Éditer un listing informatique de préférence un fichier Excel (e-liquides/matériels/marques)
- Les coordonnées complètes de votre entreprise pour pouvoir établir le reçu de don, ou de défiscalisation.
- Trier par grammage de nicotine (12mg à 18mg) .
- DLUO, moins d'un an au maximum.
- Chaque carton devra avoir un listing de son contenu.

Une fois la proposition de donation **validée par notre coordinateur logistique**, vous pourrez faire l'envoi.

Une fois le don reçu : il vous sera remis par retour de mail, une attestation de réception de don, et la **défiscalisation** vous sera envoyée ensuite par notre trésorier, **si votre don est éligible** à une défiscalisation.

Pour tous autres renseignements, je reste à votre disposition : christophe@lavapeducoeur.fr